

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DEL 2023 04 001**

Membres :
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-trois, le 17 mars à 19 heures.

Le Conseil municipal de ST-VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre LOVET, Le Maire.

Date de convocation : 12/04/2023

Présents : Irène Badin, Maxime Durand, Isabelle Ferroud, Isabelle Fournier, Jean-Charles Gallet, Sylvie Haller, Alda Lacan, Yoann Saugey, Sébastien Ollagnier, Colette Gruffaz, Ludovic Vincent

Absents excusés:

Sébastien Montfollet, Nicolas Maljournal

Sébastien Terrier a donné pouvoir à Sylvie HALLER

Maryline De Roeck a donné pouvoir à Colette GRUFFAZ

Michel Bontoux a donné pouvoir à Jean-Charles Gallet

Maud Pitault a donné pouvoir à Alda Lacan

Secrétaire de séance : Sylvie Haller

VOTE DES SERVICES 2023

Monsieur le Maire rappelle que les équipements communaux (gymnase, salle de la Garine, salle de la mairie) sont mis gracieusement à disposition des associations locales dans le cadre de l'organisation de leurs réunions et manifestations.

LOCATION DE SALLE		
Gymnase	Congrès, sports à titre onéreux, associations et sociétés extérieures, manifestations familiales...	458 €
Salle de la Garine	Soirée, manifestations diverses	194 €
Gymnase & Garine	Ensemble	510 €
Salles communales	Tarif horaire applicable aux associations extérieures et aux intervenants particuliers pour l'organisation d'activités	10,64 € Par heure
<i>Pour les locations de salle un chèque de caution sera demandé avant chaque réservation.</i>		500 €
MÉDIATHÈQUE Tarifs harmonisés réseau intercommunal des médiathèques CC Vals du Dauphiné		
Adultes		10 €
Enfants (jusqu'à 18 ans)		Gratuit
Tarifs réduit :		5 €
<ul style="list-style-type: none"> - Étudiant de moins de 26 ans - Personne attestant d'une allocation de base RSA, ASSEDIC, FNS, allocation handicapée, allocation personne invalide - Personne de plus de 65 ans non imposable 		
Tarifs annexes		
<ul style="list-style-type: none"> - Scolaires et périscolaires - Collectivités (associations, CE ...) - Carte perdue - Impression noire et blanc - Impression couleur 		Gratuit 20 € 2 € 0,20 € 0,30 €

CIMETIÈRE

Cimetière	Concession trentenaire : le m ²	81 €
	Concession simple 2,5 m ² : 30 ans	202,50 €
	Concession double : 5 m ² - 30 ans	405 €
	Columbarium : 15 ans – <i>à compter de 2022</i>	565 €
	Columbarium : 30 ans	1 130 €
	Minitombe : 30 ans	565 €
	Jardin du souvenir : plaque + gravure	100 €

DROIT DE PLACE

Marché hebdomadaire Place de Vaux	Droit de place	18 € par semestre
Marché de Noël Place de Vaux	Droit de place des exposant	2 € mètre linéaire/ jour
Domaine public	Stationnement forain	30 €
Foire du 8 mai Participation Electricité	<ul style="list-style-type: none"> • Droit de place • Electricité 	3€ mètre linéaire/ jour 10 €

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

La proposition est adoptée.

**Jean-Pierre LOVET,
Le Maire**

